

# OUVERTURE À LA CONCURRENCE DU RÉSEAU ÎDF **DES ANNONCES** **PUREMENT POLITIQUES**

La présidente de la région a annoncé dans la presse vouloir « *accélérer* » la mise en concurrence des services en Île-de-France. Pour la CFDT Cheminots, cette annonce répond avant tout à des visées politiques, mais ne s'inscrit pas dans la réalité de la production ferroviaire et des besoins des usagers.



# OUVERTURE À LA CONCURRENCE DU RÉSEAU ÎDF

## DES ANNONCES PUREMENT POLITIQUES

n effet, la méthode utilisée par la présidente de la région Île-de-France consiste à lier le mouvement social à une nécessité d'ouverture à la concurrence. Le principe n'est pas nouveau.

### CE N'EST NI RÉALISTE NI PERTINENT

Dans son interview, la présidente de la région lie la calamiteuse gestion du dossier des retraites par le gouvernement et la conflictualité qu'il a entraînée à sa décision d'accélérer l'ouverture à la concurrence.

### LA SOLUTION, C'EST LE DIALOGUE SOCIAL

C'est précisément ce que la CFDT Cheminots a fait depuis le mois d'octobre 2019, en appelant au dialogue social pour trouver des solutions

à ce conflit. Le gouvernement n'a pas voulu, le conflit s'est engagé. Pourtant, la CFDT portait de nombreuses propositions qui correspondaient aux attentes des cheminots. Si l'ensemble des organisations syndicales les avait poussées, elles auraient pu être obtenues.

### LES ANNONCES FAITES NE SONT PAS RÉALISTES. POURQUOI ?

Lorsque la présidente de la région indique sa volonté d'avancer de dix ans l'ouverture à la concurrence, elle ne tient pas compte de ce que dit la loi. Les dates de 2033 et 2039 ont été posées par la loi d'orientation des mobilités (LOM). Quelle que soit la volonté d'une présidente de région, ce n'est pas ce que dit le droit ! ●

## MAIS POUR LES CHEMINOTS, QUE RETENIR ?

Ces annonces font suite à **l'appel d'offres pour les lignes Nantes-Lyon & Nantes-Bordeaux** et à la proposition de loi posée au Sénat qui vise **la réquisition pour assurer le service minimum**. Le contexte politique est clair, l'ouverture à la concurrence n'est plus un mirage, c'est une réalité qui va désormais s'imposer à tous.

### LA CFDT CHEMINOTS AGIT

C'est précisément pour **assurer des droits aux cheminots de la SNCF** qui seront transférés et à ceux des entreprises ferroviaires privées que **la CFDT Cheminots crée des droits dans la branche ferroviaire**.

### CERTAINS FONT LE CHOIX DE DÉNONCER L'ACCORD CLASSIFICATION & RÉMUNÉRATION

Cela revient à priver tous les cheminots – au statut, contractuels, de la SNCF et des autres entreprises – de droits et de protection directs. C'est tout simplement irresponsable et scandaleux. Concrètement, **cela revient à vouloir priver 17 000 cheminots d'une ancienneté dans la branche** qui peut représenter jusqu'à 14 % de salaire en plus auquel il faut ajouter les

**70 000 cheminots concernés par les mesures d'amélioration des heures de nuit**. La CFDT Cheminots refuse de laisser les salariés seuls entre des représentants politiques qui veulent accélérer la concurrence sans se soucier du cadre social et des droits des cheminots et **des organisations syndicales qui jugent que si le monde ne correspond pas à leur stricte vision, toute négociation vaut compromission**. La CFDT Cheminots est donc mobilisée sur le dossier de la concurrence **pour garantir des droits aux salariés et pour les protéger**.

### UNE AUTRE QUESTION VA S'INVITER RAPIDEMENT

**Le recours à des filiales** pour répondre aux futurs appels d'offres : cela peut être imposé par la région. Il est donc impératif de peser dans ce choix en intervenant auprès des décideurs et en mettant en place toutes les protections et garanties pour les salariés concernés. À la CFDT Cheminots, pas de temps pour les déclarations politiques, **notre priorité c'est de créer des droits et des protections pour les salariés**. ●

